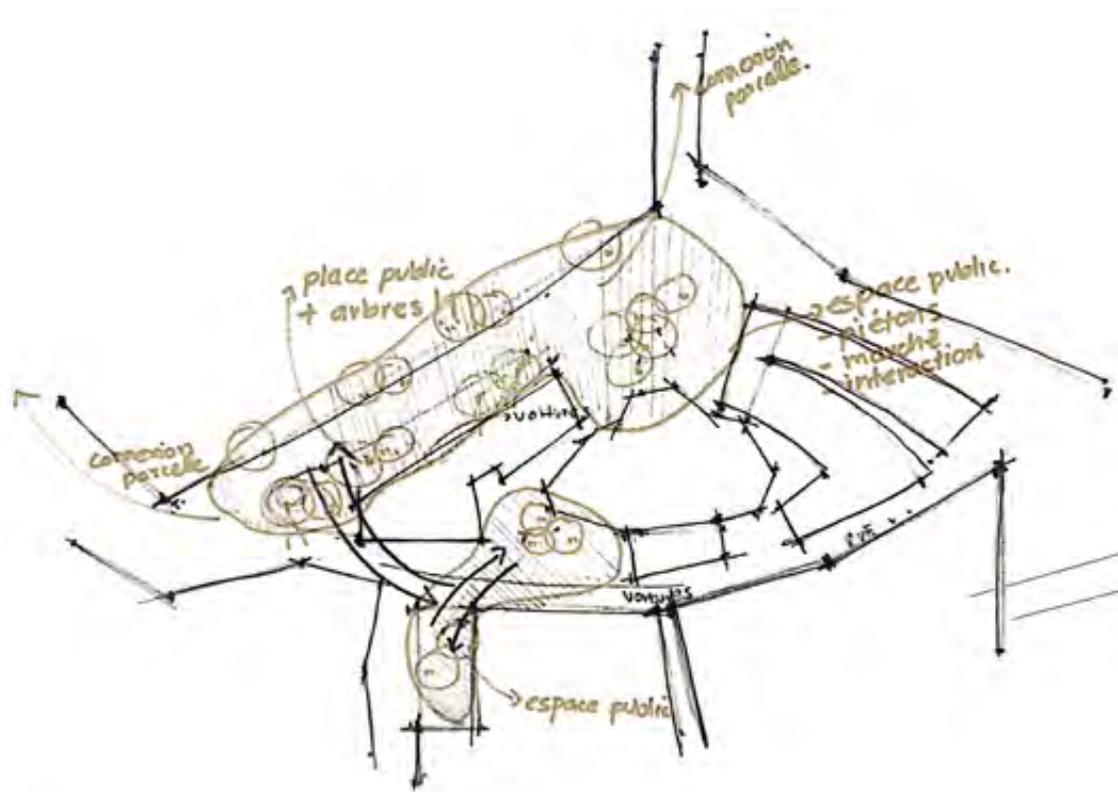


centre ville



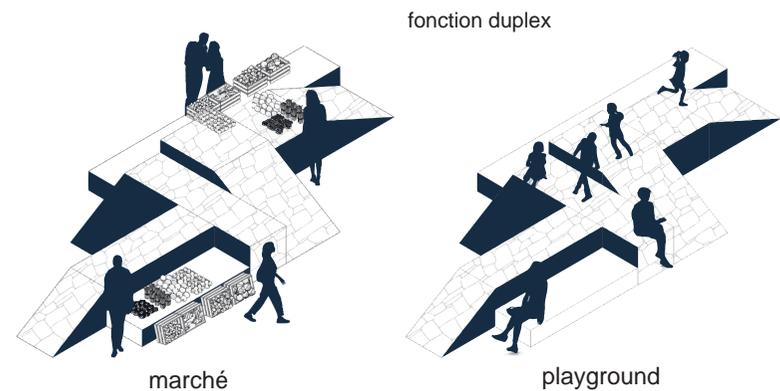
Le centre ville est la partie la plus importante de la ville, il cherche à générer des itinéraires qui y mènent et une fois sur place, à créer des espaces d'attente pour les enfants et les adultes.



La réduction de la voie des voitures et la suppression du stationnement est l'une des premières actions proposées par cette intervention, suivie d'un changement de sol qui génère différentes aires de jeux qui peuvent à leur tour servir de mobilier commercial.



Pour dynamiser le village, un marché a lieu tous les jeudis soirs et les dimanches matins. De cette façon, au centre du village, il sera installé de petits étalages de façon permanente, permettant aux vendeurs d'exposer leurs marchandises les jours de marché. Les autres jours de la semaine, les enfants pourront venir s'amuser avec ces étalages.



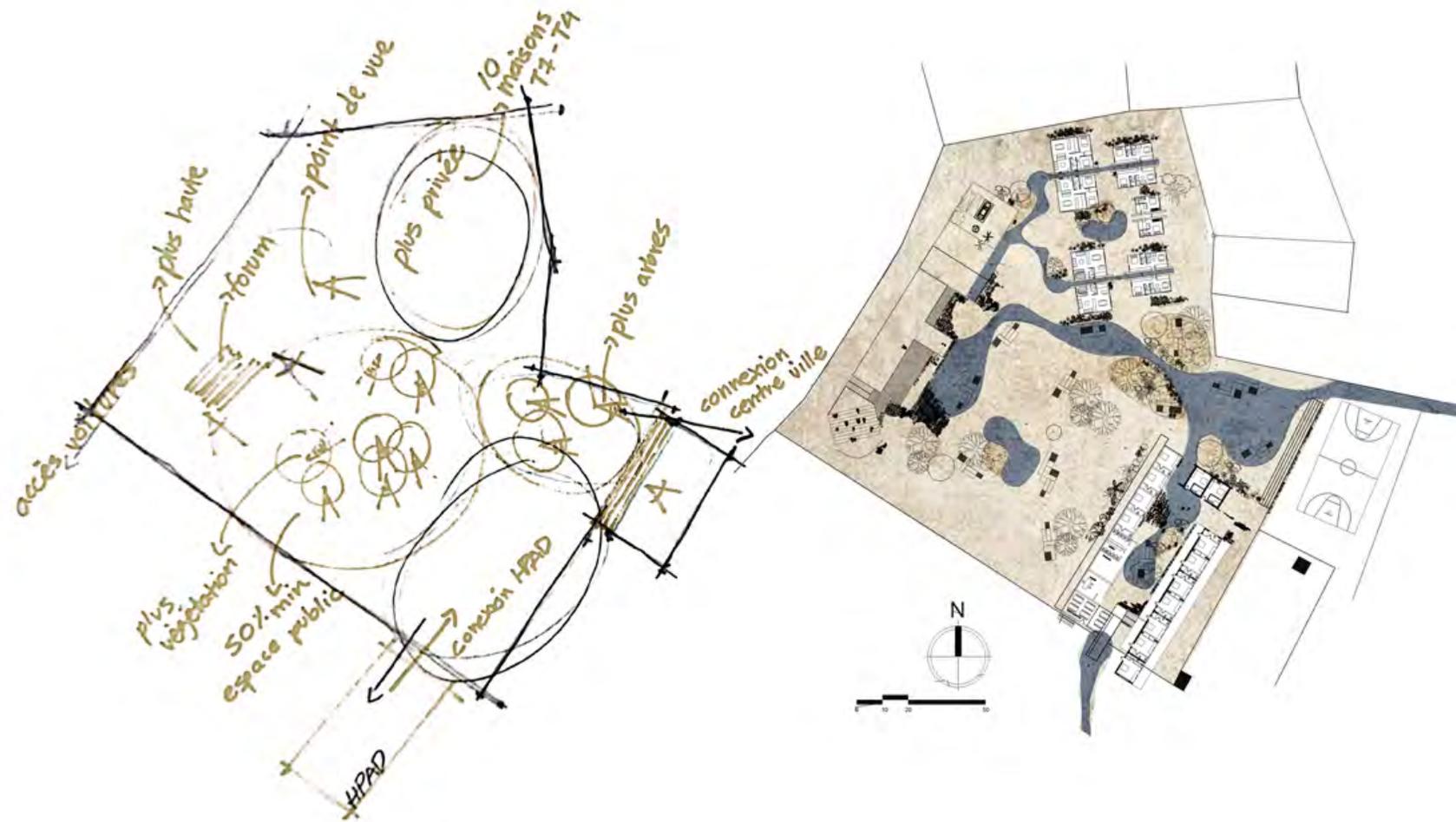
playgrounds

Acomme un moyen de prioriser le développement et le bien-être des enfants, notre équipe vous propose aires de jeux tout au long de l'intervention, générer la possibilité de divertissement.

L'idée principale est de reprendre les jeux de Pierre Szekely et les réinterprète en bois, avec la participation et la conception par les enfants eux-mêmes.

La deuxième option est de reproduire la double fonction jeux/marchés qui sont proposés en centre-ville.





parcelle AN 49

La parcelle AN 49 sera divisée en 4 grandes parties dont une est destinée à l'agrandissement de l'EPHAD, prévu à côté de l'EPHAD existant afin d'augmenter sa capacité tout en améliorant le quotidien des résidents. Une autre partie sera un espace commun situé en haut de la parcelle, constitué d'un belvédère, d'un amphithéâtre, d'une galerie multifonction et d'un parking pour voitures. Une troisième partie, au nord de la parcelle sera consacrée aux maisons individuelles en location ou à l'achat. Enfin, la dernière partie située entre l'agrandissement de l'EPHAD et l'amphithéâtre sera dédiée à une aire de jeux pour enfants. Chacune de ces parties seront séparées par de la végétation.

La circulation des usagers au sein de la parcelle se fera essentiellement à pied ou avec des véhicules doux. Le terrain étant en pente, chaque bâtiment s'incrusterà dans le sol et ne dépassera pas une certaine hauteur afin de ne pas cacher la vue aux autres bâtiments. Ainsi il y aura une certaine régularité et cohérence entre les différents bâtiments.

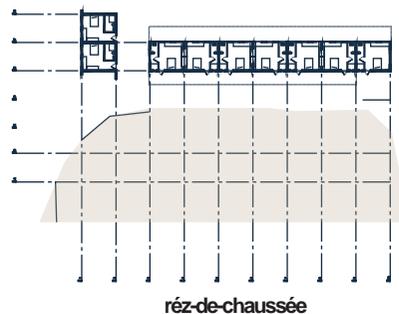
EHPAD

L'agrandissement de l'EHPAD sera en continuité de l'EHPAD existant à l'aide d'une voie d'accès couverte pour le déplacement du personnel et des clients. Cet agrandissement sera doté d'une cour intérieure afin que les personnes âgées aient un espace réservé pour pouvoir s'aérer et se retrouver. Grâce à son Architecture en cascade suivant l'inclinaison du terrain chaque usager sera équipée d'une terrasse avec vue sur le village.

L'agrandissement de l'EHPAD sera en continuité de l'EHPAD existant à l'aide d'une voie d'accès couverte pour le déplacement du personnel et des clients. Cet agrandissement sera doté d'une cour intérieure afin que les personnes âgées aient un espace réservé pour pouvoir s'aérer et se retrouver. Grâce à son Architecture en cascade suivant l'inclinaison du terrain chaque usager sera équipée d'une terrasse avec vue sur le village.



vue du EHPAD depuis un côté



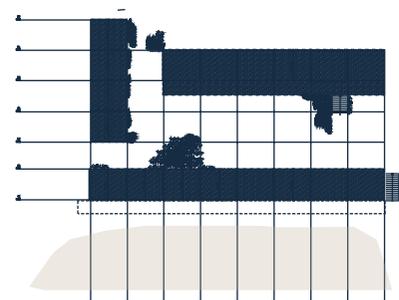
rez-de-chaussée



premier étage



deuxième étage



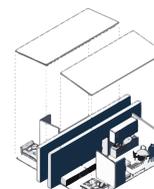
toiture

maisons

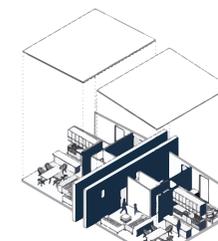
Les maisons disponibles à l'achat ou à la location allant du T1 au T4 situées sur la partie Est de la parcelle, seront fabriquées essentiellement en Bois massif et notamment en sapin. Ce matériau permettra de ne pas dénaturer le village et d'utiliser les ressources locales. Ces maisons, chacune accompagnée d'un petit terrain, seront séparées par de la végétation afin de garantir leur insertion dans le paysage et de limiter la proximité entre elles.



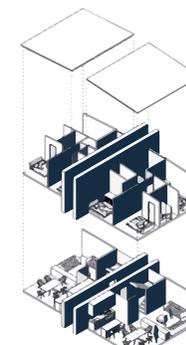
T1



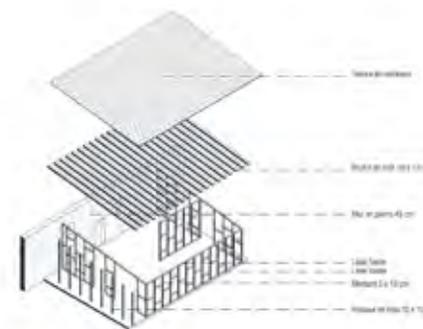
T2



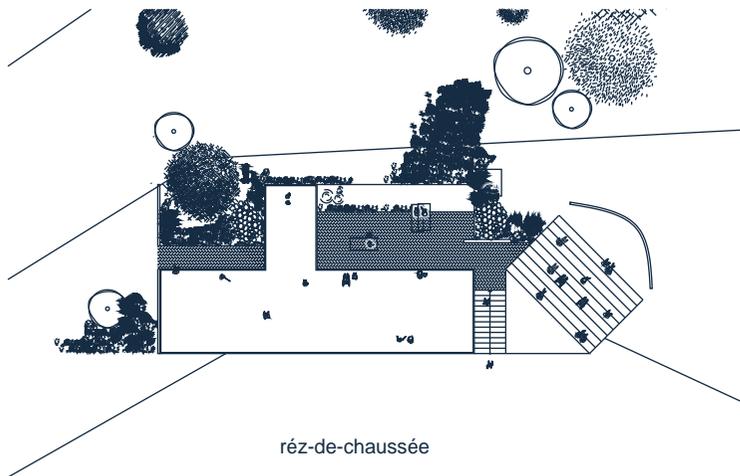
T3



T4

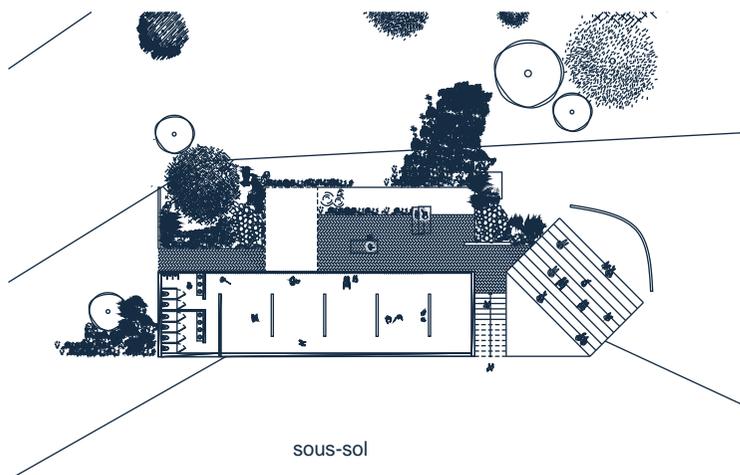


point de vue



point de vue du village

Au sommet de la parcelle, un espace avec un accès libre à tous, sera composé d'un belvédère aménagé surplombant le village de Saint Didier sur Rochefort afin d'inciter les touristes à monter en haut du terrain voir ce point de vue. Nous pourrons retrouver une salle polyvalente pouvant être utilisée lors de réunions, d'expositions... Cette salle vitrée avec un miroir d'eau sur le devant offrira une vue imprenable sur le village. A côté du belvédère, un parking sera aménagé et camouflé par de la végétation dense. Ainsi, les véhicules des différents résidents du terrain pourront stationner leur voiture sans soucis. De plus, en contrebas du belvédère, nous trouverons un amphithéâtre pour d'éventuelles animations ou spectacles d'Ecole du village par exemple. Cette zone sera également un lieu de repos et de détente où l'on pourra observer un coucher de soleil. L'ensemble de cette infrastructure sera semi-enterré de sorte à ne pas encombrer la vue du voisin de dessus.



point de vue depuis la galerie